

**VAUX LES SAINT  
CLAUDE****EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres :

En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mil dix-sept,

Le 08 décembre à vingt heures,

LE CONSEIL MUNICIPAL de VAUX LES SAINT CLAUDE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain RIGAUD, Maire.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> décembre 2017Date d'affichage : 1<sup>er</sup> décembre 2017

Présents avec voix délibérante : RIGAUD Alain, HUGUES Guy, MARGUET René, JANVIER Pierre, TODESCHINI Marie-Josèphe, CERF Serge, DALLOZ-GUIGNARD Fabienne, GRAND-CHAVIN Marie-Xavière, JANVIER Dominique, MASSON René, PERRIN Pierre, VELLUT André.

Absent excusé : DERIVIERE Franck, Conseiller.

Absent : MELESI Gérald, Conseiller.

Secrétaire : Mme Marie-Josèphe TODESCHINI**OBJET :****Acquisition de terrain**

Le Maire fait part de la nécessité d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section AK n°691 située rue de Saint Romain appartenant à Monsieur Pierre GIRARDOT afin d'installer le poste de refoulement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Accepte** d'acquérir une surface d'environ 20 m<sup>2</sup> (la surface définitive sera actée par un acte de bornage) sur la parcelle cadastrée section AK n°691 située rue de Saint Romain,

**Fixe** le prix d'acquisition à 6,00 euros/m<sup>2</sup> après accord avec le propriétaire,

**Précise** que la Commune supportera les frais nécessaires à cette acquisition (bornage, acte notarié, ...),

**Mandate** le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.**

**Au registre sont les signatures**

**Pour copie conforme :**



Le Maire,

Alain RIGAUD



Publié et certifié exécutoire  
Vaux-les-Saint-Claude, le  
15/12/2017  
Transmis à la Sous-Préfecture  
de Saint Claude le 23/12/2017